



Le 6 juin 2018

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 30 mai 2018, **le règlement 304-2018, abrogeant les règlements nos 295-2017 et 209-2006, relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent, pour l'année 2018**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 5 juin 2018

Laurent Lampron
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la municipalité de Franklin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h00 et 17h00 le 11, 12 et 13 jour de juin 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour de juin 2018.

Directeur général et secrétaire-trésorier